

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE



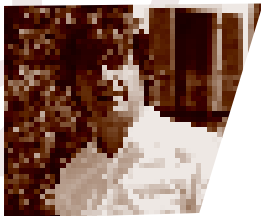
VALLÉE DE CHAMONIX  
MONT-BLANC



2019  
2020



MUSIQUE ET DANSE



Dix ans déjà. La prochaine rentrée marquera la dixième année de l'EMDI. Dix ans que la Communauté de communes a fait le choix de la création d'une seule école de musique et de danse dans la vallée de Chamonix, une école qui se déploie sur plusieurs sites dans les quatre communes.

Signe fort de notre engagement dans le développement des pratiques artistiques, la mise en oeuvre de cette école s'est concrétisée par la construction de deux bâtiments neufs et de grande qualité à Chamonix, pour la musique, et aux Houches pour la danse.

Nous avons par ailleurs souhaité que cette école soit ouverte à tous en proposant une politique tarifaire particulièrement avantageuse pour les familles sachant que la collectivité prend à sa charge 75% du coût réel d'un élève (participation moyenne d'une famille de 300 euros et financement de la Communauté de communes de 900 euros).

Forte de ses près de 600 élèves, l'EMDI, l'un des premiers services intercommunaux à avoir vu le jour, est aujourd'hui, une grande réussite ! C'est avec plaisir que je vous présente sa nouvelle brochure pour la rentrée scolaire 2019/2020.

**Éric Fournier**

Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

# SOMMAIRE

---

- p.02** Édito
- p.04** Le mot du directeur
- p.05** Concerts & spectacles

## MUSIQUE

# 06

- p.06** Découverte de la musique
- p.08** Instruments
- p.10** Musiques traditionnelles
- p.12** Pratiques collectives
- p.20** Formation musicale

## DANSE

# 22

- p.22** Découverte de la danse
- p.24** Street dance
- p.26** Danse classique
- p.28** Stages
- p.31** Règlement des études chorégraphiques
- p.32** Règlement des études musicales
- p.34** Règlement intérieur
- p.38** Tarifs

# LE MOT DU DIRECTEUR

---

Dix ans déjà !

Dix ans déjà que l'EMDI existe et que j'ai le plaisir de la diriger ! Mais je ne pourrais rien faire sans la fréquentation régulière du public et la présence autour de moi d'une équipe d'enseignants très engagée, et assez stable dans l'ensemble au cours des ans.

Pour fêter les 10 ans de l'EMDI, nous avons demandé à Ludovic Thirvaudey, compositeur Annécien, d'écrire pour nous une œuvre qui mettra en valeur toutes les facettes de l'EMDI.

Ce ne sera pas le seul projet de l'année, mais je me réjouis déjà de ces spectacles auxquels participeront bon nombre d'élèves et d'enseignants !

Bonne année scolaire  
en attendant cet anniversaire ...

**Philippe Badin**  
Directeur de l'EMDI

# CONCERTS & SPECTACLES

*Pratiquer la musique et la danse c'est aussi regarder et écouter des artistes de qualité se produire sur scène. Être acteur et spectateur, découvrir des univers musicaux et artistiques, se sensibiliser à des pratiques, partager des moments de convivialité... N'hésitez pas à avoir l'esprit curieux !*

L'école de Musique et de Danse organise des auditions, des concerts et spectacles tout au long de l'année. n'oubliez pas de consulter souvent l'agenda !

Tout le programme est disponible sur la page internet de l'EMDI, où il est régulièrement mis à jour.

## SAISON DE L'AUDITORIUM

**VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019**

William DONGOIS et Stéphane LEGÉE :  
programme de musiques du XVIIIe siècle  
pour Cornets à bouquin et Sacqueboutes

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2020**

Jean-Philippe GROMETTO et le Trio à cordes  
« Les Trois B... » : Quatuors de Mozart pour  
« Flauto Traverso » et trio à cordes

**SAMEDI 4 AVRIL 2020**

Bayram Varsak et son groupe : musiques  
kurdes autour d'un stage d'initiation aux  
danse kurdes

## LES 10 ANS DE L'EMDI

Samedi 20 et dimanche 21 juin 2020 à  
l'Espace Olca aux Houches  
Création de l'oeuvre commandée par  
l'EMDI au compositeur Ludovic Thirvaudey

**WWW.CC-VALLEEDECHEMONTBLANC.FR**  
**RUBRIQUE « CULTURE » PUIS « ECOLE MUSIQUE/DANSE »**

# DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE

POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE (GS) OU DE CP

---

## ÉVEIL MUSICAL

> élèves de grande section de maternelle

🕒 **Durée hebdo** : 45 min

👤 **Professeur** : Anne Morand  
et Kaori Yokoyama

📍 **Lieu des cours** : Chamonix, Les Houches  
et Servoz

## INITIATION MUSICALE

> élèves de CP

🕒 **Durée hebdo** : 45 min

👤 **Professeurs** : Anne Morand,  
Kaori Yokoyama

📍 **Lieu des cours** : Chamonix, Les Houches  
et Servoz

## ÉVEIL ARTISTIQUE

> élèves de grande section de maternelle et CP

Il comprend l'éveil ou l'initiation musicale  
et l'éveil gestuel, voir p.22 pour la danse.

## PARCOURS DÉCOUVERTE

> élèves de CP

Il est composé de deux activités indissociables : **le cours d'initiation musicale** et **l'atelier découverte** des instruments.

### L'INITIATION MUSICALE :

L'emploi du temps du cours d'initiation est fixe toute l'année.

### L'ATELIER DÉCOUVERTE :

Instruments rassemblés en trois groupes :

#### **bois et cie**

> Flûte traversière, clarinette, saxophone

#### **cuivres**

> Tuba, trombone, trompette, cor

#### **cordes et cie**

> Flûte à bec, clavecin, violon, violoncelle



*La découverte des instruments d'un groupe, alternant séances en binômes et séances collectives, dure 10 semaines. A l'issue de cette période, les enfants changent de groupe pour une nouvelle série de 10 semaines. Bois et Cordes se dérouleront à Chamonix, Cuivres aux Houches. Cet atelier peut être suivi, selon les places disponibles, par des élèves plus âgés.*

# INSTRUMENTS

---



## CORDES

**GUITARE CLASSIQUE**  
**VIOLON**  
**VIOLONCELLE**

Gaël Brégant  
Marianne Gabin  
Philippe Badin

## BOIS

**CLARINETTE**

Carole Cadario  
Jean-Marie Couttet  
Dominique Delevaux

**FLÛTE À BEC**

Nicolas Zorzin

**FLÛTE TRAVERSIÈRE**

Elodie Payraud

Nathalie Mosimann

**SAXOPHONE**

Jacques Tomei

Dominique Delevaux

## CUIVRES

**COR D'HARMONIE  
ET TROMPETTE**

Alexandre Cadario

**TUBA ET TROMBONE**

Adrien Branger

## CLAVIERS

**CLAVECIN**  
**PIANO**

Anne Morand  
Ghislaine Plantard  
Marie-Noëlle Soghomonian  
Margaret Trésallet

## PERCUSSION ET BATTERIE

Daniel Cerutti  
Jérémy Descamps

## CHANT

Isabelle Gallarotti

## MUSIQUES TRADITIONNELLES

**ACCORDÉON DIATONIQUE** Olivier Geay

**MUSIQUE BRÉSILIENNE** Thibaud Pontet

**FLÛTE IRLANDAISE**

Nicolas Zorzin

*Les lieux de cours  
dépendent du nombre  
d'inscrits dans une même  
discipline sur la même  
commune.*

# MUSIQUES TRADITIONNELLES

---

*Pratique variée utilisant au maximum les principes de la musique traditionnelle : oralité, recherche d'arrangements, connaissance des différents répertoires (celtique, balkans, folk, chants traditionnels), improvisation, créativité. Moments d'écoute et de commentaire d'enregistrement pour une connaissance des différentes cultures à travers le monde.*

## MUSIQUE BRÉSILIENNE

Découverte d'une partie de la richesse musicale du Brésil à travers son histoire, ses influences, sa diversité, sa géographie... Choro, samba, Bossa nova, Baião. Venez écouter et jouer toutes ces musiques !

**Niveau demandé :** A partir de quatre ans de pratique instrumentale. Tout instrument accepté.

**👤 Professeur :** Thibaud Pontet

**📍 Lieu des cours :** Servoz



## TIN WHISTLE / LOW WHISTLE / FLÛTE TRAVERSIÈRE IRLANDAISE

*S'adresse à des flûtistes d'un niveau de fin de 1er cycle minimum ou personnes ayant une expérience de plusieurs années sur l'instrument.*

Travail sur le souffle (respiration), mouvement des doigts, répertoire (reels, jigs, balade, hornpipe), ornements (tap, cut, triplet, roll, variations). Un support écrit et un enregistrement de travail sera fourni en fin de cours.

**Matériel à prévoir :** instrument en ré (D) et clef USB.

**👤 Professeur :** Nicolas Zorzin

**📍 Lieu des cours :** Servoz

## ACCORDÉON DIATONIQUE

Apprentissage, par voie orale ou écrite, de morceaux qui pourront être proposés par les participants. L'attention sera portée sur l'attitude permettant le meilleur apprentissage, la présence à la musique et un jeu souple et détendu. Recherche de différents arrangements en fonction des possibilités du groupe.

**👤 Professeur :** Olivier Geay

**📍 Lieu des cours :** Servoz

**Durée :**  
3 ou 4 ½ journées

# PRATIQUES COLLECTIVES

## APPRENDRE À ÉCOUTER, S'ÉCOUTER ET ÊTRE ÉCOUTÉ

---

Les pratiques collectives sont au cœur de l'apprentissage de la musique. Elles permettent de développer le goût et le plaisir du partage musical...

L'éventail de ces pratiques est large pour permettre à chacun de trouver sa place, de compléter et d'approfondir sa formation d'instrumentiste et de musicien dans des répertoires et des styles variés. Les projets et les interactions entre les différentes formations sont nombreux chaque année pour favoriser l'ouverture sur des horizons les plus vastes possibles.

Ces pratiques font partie intégrante du cursus à partir de la 1<sup>ère</sup> année de premier cycle d'instrument. Les chorales sont accessibles à tous à partir de 7 ans. L'entrée dans une pratique collective instrumentale se fait avec l'avis de l'équipe pédagogique.

*«Les pratiques collectives sont au cœur de l'apprentissage de la musique : elles permettent de développer le goût et le plaisir du partage musical.»*



13

**MUSIQUE**

# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ATELIERS

---

### CLAVIERS

#### ARRANGEMENT / ACCOMPAGNEMENT

*Claviéristes dès la 2ème année du 1er cycle*

🕒 **Durée hebdo** : 1h ou 30min

👤 **Professeur** : Anne Morand ou Margaret Trésallet

📍 **Lieu des cours** : Chamonix ou Servoz

#### PIANO 4 MAINS

Dès la 2ème année de piano.

🕒 **Durée hebdo** : 30min

👤 **Professeur** : Margaret Trésallet

📍 **Lieu des cours** : Chamonix et Servoz

**NOUVEAU**

### BATUCADA

*> S'adresse à tous, adultes et enfants à partir de 9 ans.*

🕒 **Durée hebdo** : 45 min

👤 **Professeur** : Daniel Cerruti

📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### LYRIQUE

*> S'adresse à des chanteurs déjà confirmés et autonomes.*

Il a pour but de travailler la polyphonie, la présence scénique, l'appropriation du texte chanté avec le travail de l'acteur.

🕒 **Durée hebdo** : 1h ou 1h30

👤 **Professeur** : Isabelle Gallarotti

📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### MUSIQUES ACTUELLES

*> S'adresse aux instrumentistes et aux chanteurs. Les adultes sont les bienvenus. Tous instruments dès la 3ème année du 1er cycle.*

Atelier où la pratique de groupe est adaptée à un répertoire de musiques actuelles.

🕒 **Durée hebdo** : 1h30

👤 **Professeur** : Daniel Cerruti

📍 **Lieu des cours** : Chamonix

# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES CHORALES

---

### CHORALES ENFANTS

> à partir du CP.

- 🕒 **Durée hebdo** : 45min ou 1h
- 👤 **Professeur** : Dominique Delevaux
- 📍 **Lieu des cours** : Servoz

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Carole Cadario
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### CHORALES ADULTES

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h30
- 👤 **Direction** : Carole Cadario
- 📍 **Lieu des cours** : Les Houches
  
- 👤 **Direction** : Dominique Delevaux
- 📍 **Lieu des cours** : Servoz
  
- 👤 **Direction** : Ghislaine Plantard
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### GROUPE VOCAL JEUNES

> à partir du collège.

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Isabelle Gallarotti
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

*Pour ceux qui aiment chanter. Apprendre à aimer sa voix, à en développer le potentiel. Chanter à plusieurs voix pour la joie de former un chœur. Pose de voix et prise de conscience du corps instrument.*

# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ENSEMBLES

---



### CORDES

*Fin de 1er cycle et 2ème cycle.*

🕒 **Durée hebdo** : 45min ou 1h30

👤 **Professeur** : Marianne Gabin

📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### BAROQUE

*Clavecinistes, flûtistes, violonistes, violoncel-  
listes, Guitaristes dès la fin du 1er cycle.*

🕒 **Durée hebdo** : 1h ou 1h30

👤 **Professeur** : Anne Morand

📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### GUITARES

🕒 **Durée hebdo** : 45min ou 1h30

👤 **Professeur** : Gaël Brégant

📍 **Lieu des cours** : Chamonix, les Houches



# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ORCHESTRES

---

### JUNIORS

*Tous instruments*

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Marianne Gabin
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

*Tous instruments*

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Dominique Delevaux
- 📍 **Lieu des cours** : Servoz

*Vents, percussions et claviers*

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h30
- 👤 **Professeur** : Carole Cadario
- 📍 **Lieu des cours** : Les Houches

### TRADITIONNEL JUNIOR

*Tous instruments, à partir du 1er cycle.*

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Dominique Delevaux
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

### TRADITIONNEL

#### « VAGABONDAGES »

*Tous instruments, fin du 1er cycle et 2ème cycle.*

- 🕒 **Durée hebdo** : 1h
- 👤 **Professeur** : Dominique Delevaux
- 📍 **Lieu des cours** : Chamonix

# PRATIQUES COLLECTIVES

## VALIDER SES PRATIQUES COLLECTIVES EN DEHORS DE L'EMDI

---

L'EMDI propose un choix varié de pratiques collectives, puisqu'elles sont au cœur de l'apprentissage de la musique ou de la danse. Mais certaines pratiques collectives extérieures à l'EMDI sont validées, notamment avec les partenaires suivants :

### LE CHŒUR DU PRIEURÉ

Le Chœur du Prieuré, composé d'amateurs, s'attache surtout au répertoire de la musique sacrée, et propose des concerts dans les églises de la vallée de l'Arve. Ses répétitions ont lieu dans les locaux de l'EMDI.

### LE COLLÈGE JEANNE D'ARC

Le parcours « Musidanse » proposé par le collège Jeanne d'Arc en collaboration avec l'EMDI, propose aux élèves de pratiquer chorale, danse, orchestre ou batucada au sein du collège pendant le temps scolaire.

### LES HARMONIES LES 3 HARMONIES DE LA VALLÉE

#### « L'ÉCHO DU BUET » À VALLORCINE

Raphaël Ancey : [raphael.ancey@wanadoo.fr](mailto:raphael.ancey@wanadoo.fr)

#### « L'AVENIR » ET HARMONIE JUNIOR À CHAMONIX

> *Élèves de 1<sup>er</sup> cycle*

Jean-Marie Couttet : [jm.couttet@orange.fr](mailto:jm.couttet@orange.fr)

Jacques Tomei : [jacquestomei@gmail.com](mailto:jacquestomei@gmail.com)

#### « L'ÉCHO DES GLACIERS » AUX HOUCHES

François Choupin : [francois.choupin@orange.fr](mailto:francois.choupin@orange.fr)

*NB : Les enfants qui jouent régulièrement dans une des harmonies ne payent pas les cours de musique de l'EMDI*



# FORMATION MUSICALE

## APPRENTISSAGE ET MAÎTRISE DES OUTILS DE BASE DU LANGAGE MUSICAL

---

Formation de l'oreille, lecture, écriture... son but est de rendre les enfants le plus vite possible autonomes. Leurs acquis leur servent pour aller vers une compréhension plus vaste de la musique et la créativité, aussi bien par l'intermédiaire de leur instrument qu'à travers l'écriture.

*Le choix des supports  
d'apprentissage est en phase avec  
les musiques écoutées par les  
enfants, et s'élargit pour aller à la  
découverte d'un répertoire le plus  
large possible.*

## CYCLE 1

> À partir du Ce1.

De la 1ère à la 5ème année.

🕒 **Durée hebdo** : 1h

👤 **Professeur** : Dominique Delevaux,  
Marianne Gabin, Anne Morand, et NC

📍 **Lieu des cours** : Chamonix,  
Les Houches, Servoz et Vallorcine



## CYCLE 2

Années 1 à 4

🕒 **Durée hebdo** : 1h à 1h30

👤 **Professeur** : Dominique Delevaux

📍 **Lieu des cours** : Chamonix ou Servoz

## ADULTES

*Débutants, intermédiaires, avancés*

🕒 **Durée hebdo** : 1h

👤 **Professeur** : Dominique Delevaux  
et Marianne Gabin

📍 **Lieu des cours** : Chamonix ou Servoz

## PREPA BAC

*Préparation à l'option Musique du bac*

🕒 **Durée hebdo** : 45min

👤 **Professeur** : Dominique Delevaux

# DÉCOUVERTE DE LA DANSE

**DÉVELOPPEMENT DE LA MOTRICITÉ,  
APPRENTISSAGE CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL**

---

## ÉVEIL GESTUEL

> *S'adresse aux enfants de GS de maternelle.*  
Ce cours se déroule en musique. Il est basé sur le développement de la motricité, le repérage dans l'espace, mais aussi sur l'apprentissage de petites chorégraphies.

🕒 **Durée hebdo** : 45min

👤 **Professeur** : Laurence Bouhière

📍 **Lieu des cours** : Espace Olca ou salle de danse de l'EMDI, Les Houches

## INITIATION DANSE

> *S'adresse aux enfants de CP.*  
Ce cours est la suite de l'éveil gestuel dont il approfondit le contenu. Un temps est aussi consacré à la découverte des danses enseignées à l'école : street dance, hip hop et classique.

🕒 **Durée hebdo** : 1h

👤 **Professeur** : Laurence Bouhière

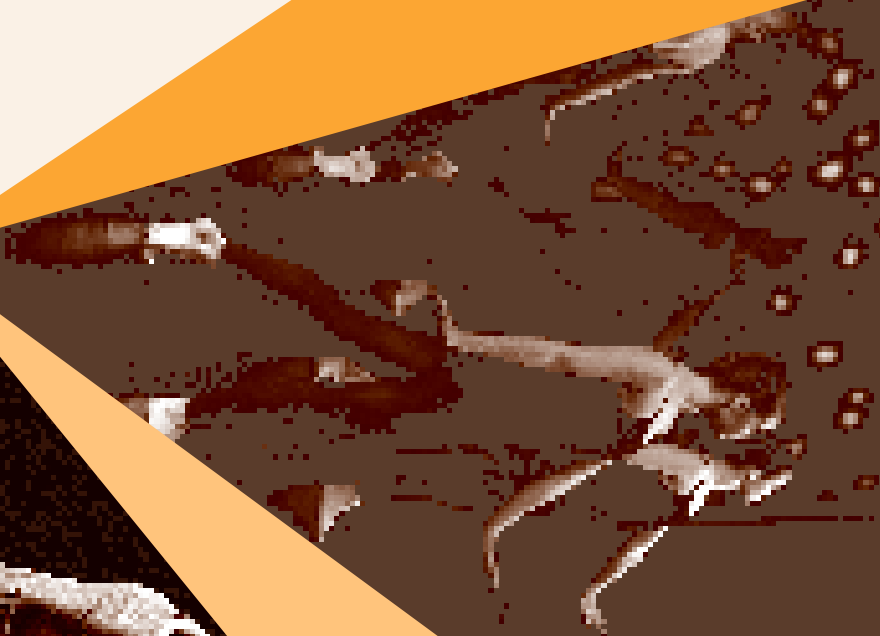
📍 **Lieu des cours** : Espace Olca ou salle de danse de l'EMDI, Les Houches

## ÉVEIL ARTISTIQUE

> *élèves de grande section de maternelle et CP*  
Il comprend l'éveil ou l'initiation musicale et l'éveil gestuel, voir p.6 pour la musique.



**DANSE**



# STREET DANCE

## ISSUE DE LA CULTURE HIP HOP

---

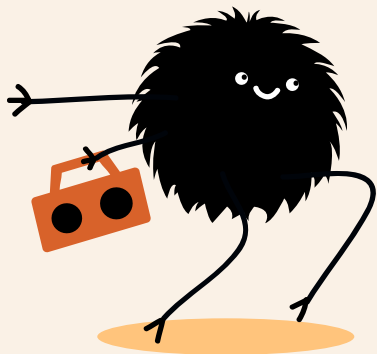
Le cours de street dance est basé sur l'apprentissage de chorégraphies. Cette discipline demande aux danseurs de l'exactitude dans la réalisation des mouvements et leur parfaite synchronisation. Pour les classes plus avancées (Saphirs, Rubis, Diamants) différentes esthétiques (jazz, hip hop, contemporain, etc.) sont sources d'inspiration pour un travail de recherche et de création.

> *À partir de 7 ans*

🕒 **Durée hebdo** : 1h à 1h30

👤 **Professeur** : Laurence Bouhière  
et Fabien Argiolas

📍 **Lieu des cours** : Espace Olca ou salle  
de danse de l'EMDI, Les Houches





**DANSE**



# DANSE CLASSIQUE

**UN ART VIVANT QUI ALLIE TECHNIQUE,  
ESTHÉTISME ET MAÎTRISE DU CORPS**

---

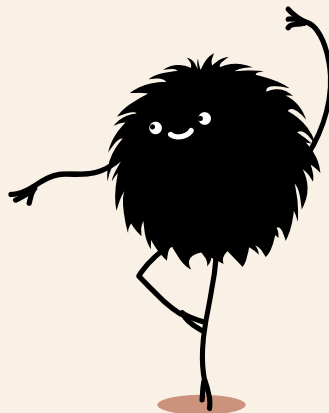
La danse classique est la base de toutes les danses et peut être la plus exigeante, la plus codée, et caractérisée par un esprit de rigueur et de netteté. Les cours, (1h pour les débutants, et jusqu'à 2 fois 2 h pour les plus confirmés), sont axés sur l'apprentissage de la technique de base, les assouplissements, les chorégraphies, le tout sur des musiques variées (classiques, modernes, ethniques...).

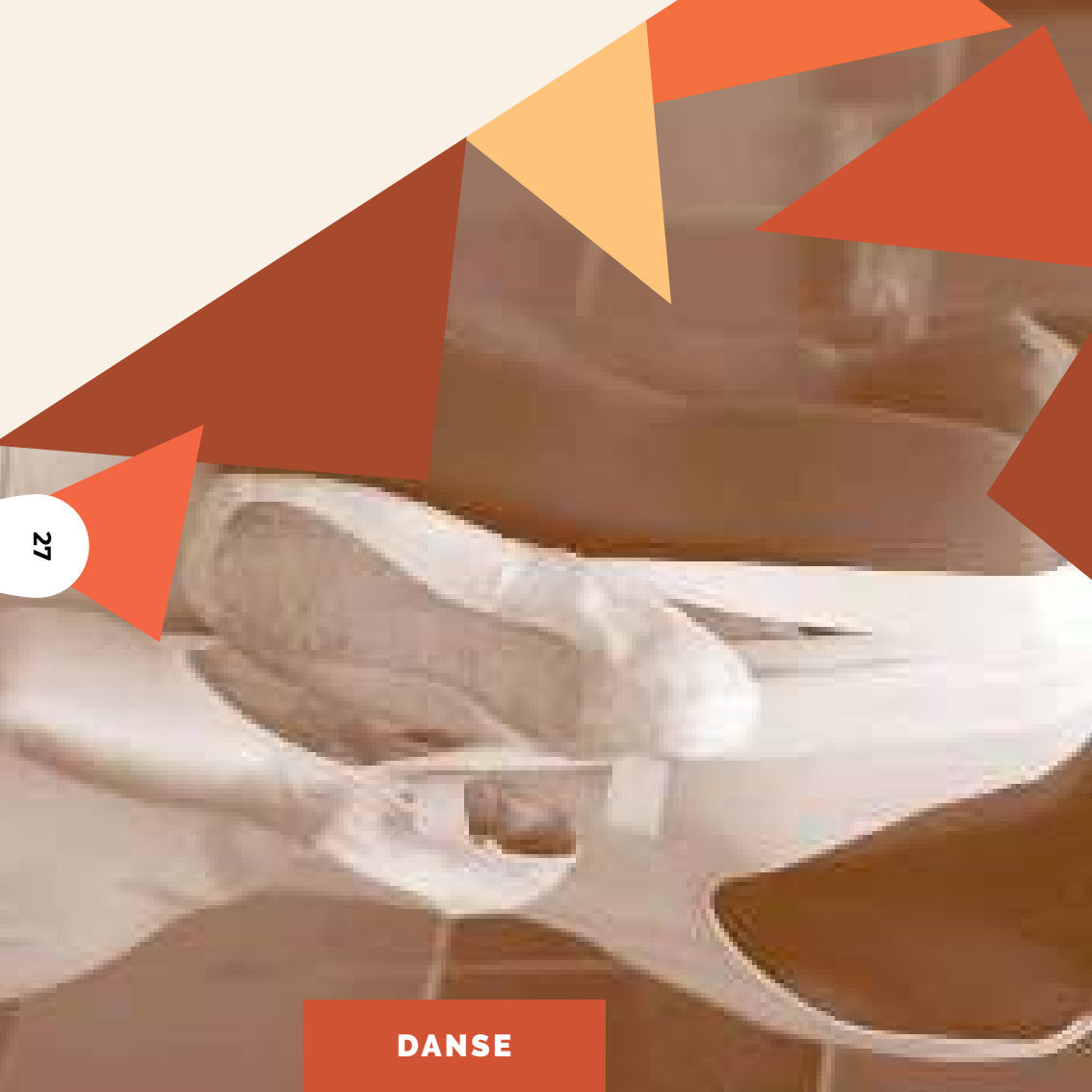
> à partir de 7 ans

🕒 **Durée hebdo** : 1h à 4h

👤 **Professeur** : NC

📍 **Lieu des cours** : Salle de danse de l'EMDI, Les Houches





**DANSE**

# STAGES

---



Chaque année, une compagnie de danse est invitée par le service culturel de la ville de Chamonix pour un spectacle et plusieurs actions sur le territoire. Dans ce cadre, en lien avec l'EMDI, des master class sont proposées aux élèves des classes de danse.

## ATELIER « ANTITRAC DU MUSICIEN »

A la maison tout se passe bien mais dès qu'il y a le public c'est fini : les doigts s'emmêlent, la voix s'enroue, les rythmes ne se ressemblent plus et la partition vacille sous vos yeux !!! C'est le trac ! Mais rien de grave : depuis longtemps les musiciens cherchent à apprivoiser leur dragon. Venez donc apprendre différentes techniques pour être enfin à l'aise sur scène.

### EN SAVOIR PLUS :

Pour tout élève sans limite d'âge  
 ⌚ **Durée** : Stages de 5 séances de 1h30, le mercredi à 14h.  
 Une session à l'automne, l'autre au printemps

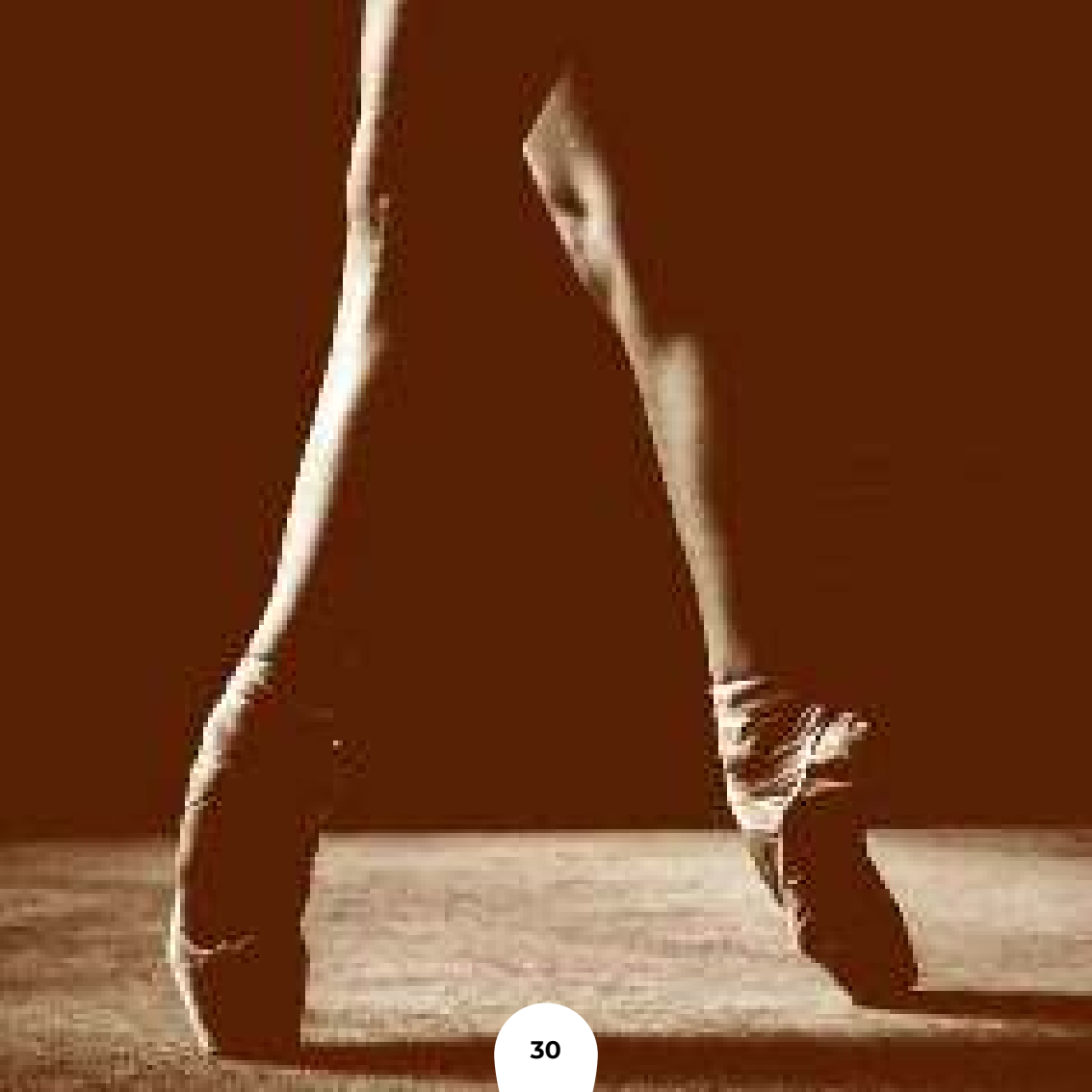
👤 **Renseignements** auprès d'Isabelle Gallarotti : [isabelle.gallarotti@gmail.com](mailto:isabelle.gallarotti@gmail.com)

## J'M LA MUSIQUE

> *Le camp musical d'été s'adresse aux enfants de 9 à 17 ans, il est ouvert à tous les instruments.*

Ce stage est basé sur la pratique collective incluant instrument, chant et danse. L'encadrement est assuré par des professeurs de l'EMDI. Il est demandé aux élèves d'avoir une pratique instrumentale de 3 ans minimum, car ce stage nécessite une certaine autonomie. Une des spécificités est également de proposer aux élèves des activités sportives (catamaran, canyoning, baignade, escalade...). Le stage aboutit à un spectacle reprenant différents styles musicaux allant de la musique classique à la « pop rock variété ». Le spectacle est donné sur le lieu du stage, puis repris ensuite dans la vallée de Chamonix. Nous souhaitons que les élèves partagent des temps humainement forts tout en développant leur pratique musicale personnelle dans un travail de groupe.

⌚ **Durée** : de 8 à 10 jours au mois d'août



# RÈGLEMENT DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

## DANSE CLASSIQUE, JAZZ OU CONTEMPORAIN

### PRÉ-CYCLE

#### EVEIL GESTUEL

L'éveil gestuel s'adresse aux enfants de grande section d'école maternelle.

🕒 **Durée** : 45min

#### INITIATION

L'année du CP, les enfants peuvent suivre le cours d'initiation à la danse, sans orientation vers un style en particulier.

🕒 **Durée** : 1h

L'année du CE1 et du CE2, l'initiation à la danse classique

🕒 **Durée** : 1h (2 x 1h possible)

### CYCLE 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE2. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

Niveau	Discipline	Durée hebdomadaire	Discipline complémentaire
1 et 2	Classique	1h30	
3 et 4	Classique	2 x 1h30	

### CYCLE 2

1, 2 et 3	Classique	2 x 2h	Classique, contemporain, jazz ou street dance
-----------	-----------	--------	---

### ÉVALUATIONS

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Une évaluation devant jury est faite en fin d'année scolaire.

*Quel que soit le parcours des élèves au sein de l'EMDI, une participation active à la vie de l'école est demandée pour les adultes comme pour les enfants (auditions, spectacles).*

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Ce règlement suit les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique.

## HORS CURSUS

Ce parcours est accessible à tout moment pour un adulte, et à la suite du premier cycle pour les enfants. Il n'est pas accessible à un élève débutant une discipline et se fait sur avis de l'équipe pédagogique. Il propose deux possibilités :

Pratique collective seule	Pratique collective et Instrument hors cursus
De 1h à 1h30	- <b>Instrument</b> : 20min - <b>Pratique collective</b> : 1h à 1h30

## PRÉ-CYCLE

### EVEIL

L'éveil musical s'adresse aux enfants de grande section d'école maternelle.

🕒 **Durée** : 45min

### INITIATION

En CP, les enfants peuvent suivre : Initiation Musicale

🕒 **Durée** : 45min

Initiation Musicale et Atelier Découverte des Instruments

🕒 **Durée** : 45min + 45min ou 1h

## CYCLE 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE1. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure. Le premier cycle comporte trois disciplines obligatoires

Instrument <i>Cours de 30min hebdomadaire</i>	Pratique collective <i>Cours de 45min à 1h30 hebdomadaire</i>	Formation musicale <i>Cours de 1h hebdomadaire</i>
Cycle d'initiation instrumentale 🕒 <b>Durée</b> : 1 ou 2 ans	- Pratique collective vocale possible dès la 1ère année d'initiation instrumentale - Pratique collective instrumentale possible dès la 2ème année d'initiation, sur avis des professeurs	🕒 <b>Durée</b> : 5 ans
1er cycle instrument 🕒 <b>Durée</b> : 3 à 5 ans	Obligatoire en 1er cycle d'instrument	

*Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Le passage en 2ème cycle se fait après examen devant jury, en tenant compte de l'évaluation continue*



## CYCLE 2

Le second cycle, d'une durée de 3 à 5 ans propose 2 possibilités : cursus diplômant ou cursus non diplômant.

Cursus diplômant 3 disciplines obligatoires	Cursus non diplômant 2 disciplines obligatoires
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Instrument</b> : 45min</li><li>- <b>Formation musicale</b> : 1h30</li><li>- <b>Pratique collective</b> : 1h30</li></ul> <p>Le cursus se termine par le BEM (Brevet d'Etudes Musicales), diplôme départemental délivré sur épreuves et au regard de l'évaluation continue.</p> <p>🕒 <b>Durée</b> : 3 à 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Instrument</b> : 45min</li><li>- <b>Pratique collective</b> : 1h30</li></ul> <p>🕒 <b>Durée</b> : 3 à 5 ans</p>

*Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. L'élève indique dans son « livret de l'élève » toutes les activités artistiques de son parcours.*

### **NB pour tout le cursus**

Un décalage entre le cycle en instrument et le cycle en formation musicale est possible.

La réussite au BEM donne accès à la demande d'inscription en 3ème cycle. Ce 3ème cycle n'est pas actuellement dispensé à l'EMDI.

- La fin du second cycle, avec ou sans BEM donne accès sur avis de l'équipe pédagogique à un parcours de l'EMDI appelé « Hors cursus », sans limite de durée.
- La danse pratiquée au sein de l'EMDI est validée au niveau pédagogique comme pratique collective.
- La participation régulière à l'un des orchestres d'harmonie de la vallée, à une chorale extérieure à l'EMDI ou au « parcours MusiDanse » du collège Jeanne d'Arc est validée dans les pratiques collectives obligatoires.
- Année supplémentaire : Une dérogation pour une année supplémentaire dans chaque cycle pourra être accordée, sur avis de l'équipe pédagogique, et au regard de l'évaluation continue.

## ADULTES

Un adulte peut suivre un cours d'instrument en cursus dans la limite d'une durée de 11 ans. Le cours a une durée de 30min hebdomadaire. Le passage de l'examen de fin de 1er cycle n'est pas obligatoire, mais la réussite à cet examen donne accès à un cours en second cycle de 45min, dans la limite des 11 ans, et de 5 années en second cycle. La formation musicale n'est pas obligatoire, mais l'accession au second cycle requiert un niveau minimum d'autonomie en formation musicale (test lors de l'examen de fin de premier cycle). Dans tous les cas, après le précycle d'initiation, une pratique collective est obligatoire (l'inscription au cours de formation musicale peut remplacer la pratique collective).

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## ENSEIGNEMENT

L'Ecole de Musique et de Danse Intercommunale (EMDI) de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a pour but d'offrir une formation complète et diversifiée d'instrumentiste et de musicien, ou de danseur. Elle permet à chacun d'y trouver sa place en fonction de ses aspirations : pratique amateur de qualité, ou études plus approfondies. L'inscription des nouveaux élèves se fait au mois de septembre, en fonction des places disponibles.

## EN S'INSCRIVANT, L'ÉLÈVE S'ENGAGE

- A suivre régulièrement les cours dans lesquels il s'est inscrit.
- A participer aux différentes manifestations proposées par l'EMDI. Ces manifestations : spectacles, concerts, concours de duo, auditions... visent à favoriser les rencontres du musicien et du danseur avec le public, le développement de l'autonomie, la confiance et le plaisir d'une expression de qualité partagée.
- A participer aux évaluations continues et annuelles.
- A être ponctuel : arriver au moins 5 minutes en avance afin de se mettre en tenue, ou de préparer son instrument.
- En cas d'absence d'un élève aux cours, le professeur doit être prévenu à l'avance. Des absences répétées et non justifiées peuvent remettre en question son appartenance à l'EMDI.

## L'ÉLÈVE MUSICIEN S'ENGAGE

- A ne pas oublier son matériel : instrument, partitions. En cas d'oublis répétés, le professeur sera en droit de refuser l'accès au cours lors d'un

nouvel oubli.

- A avoir chez lui à disposition un instrument pour sa pratique quotidienne.

*NB Pour le piano, un piano numérique peut, à défaut, convenir (en 1er cycle), mais pas un synthétiseur ou un orgue électronique.* En cas de problème d'emploi du temps dû à la pratique intensive d'un sport en compétition sur une période de l'année (trimestre), une dérogation pourra être établie par la direction. Les aménagements seront définis en concertation avec les enseignants de pratiques collectives et de formation musicale. Cette dérogation donnera lieu à un document signé par l'élève, les parents, la direction et le club de sport. Il restera indispensable de suivre au moins un cours à l'EMDI pendant cette période. Ces dérogations doivent rester de l'ordre de l'exception. Il est important de veiller à ce que l'emploi du temps extrascolaire de l'élève laisse assez de place au travail personnel de l'instrument et de la formation musicale : ce travail doit être régulier, idéalement journalier.

## L'ÉLÈVE DANSEUR S'ENGAGE

- En danse classique ou jazz, à fournir un certificat attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la danse datant de moins d'1 an à la date d'inscription
- En street dance, à fournir un certificat attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la danse datant de moins d'1 an à la date de la première inscription, ou à attester avoir répondu « non » à toutes les questions du formulaire Cerfa N°15699\*01 si un certificat médical a été fourni pour l'une des 2 années précédentes.

Un certificat médical devra de nouveau être présenté au bout d'une période de 3 ans

- A ne pas oublier son matériel : tenue adaptée pour la danse (pas de jean pour la Street dance).

En cas d'oublis répétés, le professeur sera en droit de refuser l'accès au cours lors d'un nouvel oubli. Il est interdit de rentrer dans la salle de danse avec des chaussures ayant été utilisées à l'extérieur : il faut venir en cours avec une paire de chaussures spécifiquement réservée à l'activité danse. La tenue pour la danse classique sera communiquée par le professeur : celle-ci est obligatoire, merci de respecter les consignes.

## RESPONSABILITÉ

L'accès aux salles de cours se fait sous la responsabilité des familles, la responsabilité de l'école, elle, est engagée à partir du moment où l'élève entre dans la classe à l'heure de son cours et jusqu'à ce qu'il en ressorte. Toute utilisation de salle en dehors des heures de cours doit faire l'objet d'une autorisation.

## LES COURS SE DÉROULENT DANS DIFFÉRENTS LOCAUX

- CHAMONIX : dans le nouveau bâtiment de l'EMDI, 381 rue du Lyret.
  - LES HOUCHES : l'Espace Olca ou dans la nouvelle salle de danse.
    - Nouvelle salle d'orchestre (place de l'Office de Tourisme)
    - Presbytère (locaux provisoires) 1er étage du bâtiment, 201 rue du Mont-Blanc (ancienne crèche à partir du début de l'hiver)
  - SERVOZ : à l'école de musique, salle Jean Morel au Bouchet.
  - VALLORCINE : dans le groupe scolaire attenant à la Ruche.
- Le bureau de la direction et le secrétariat de

l'école de musique et de danse sont dans le nouveau bâtiment de l'EMDI, 381 rue du Lyret à Chamonix.

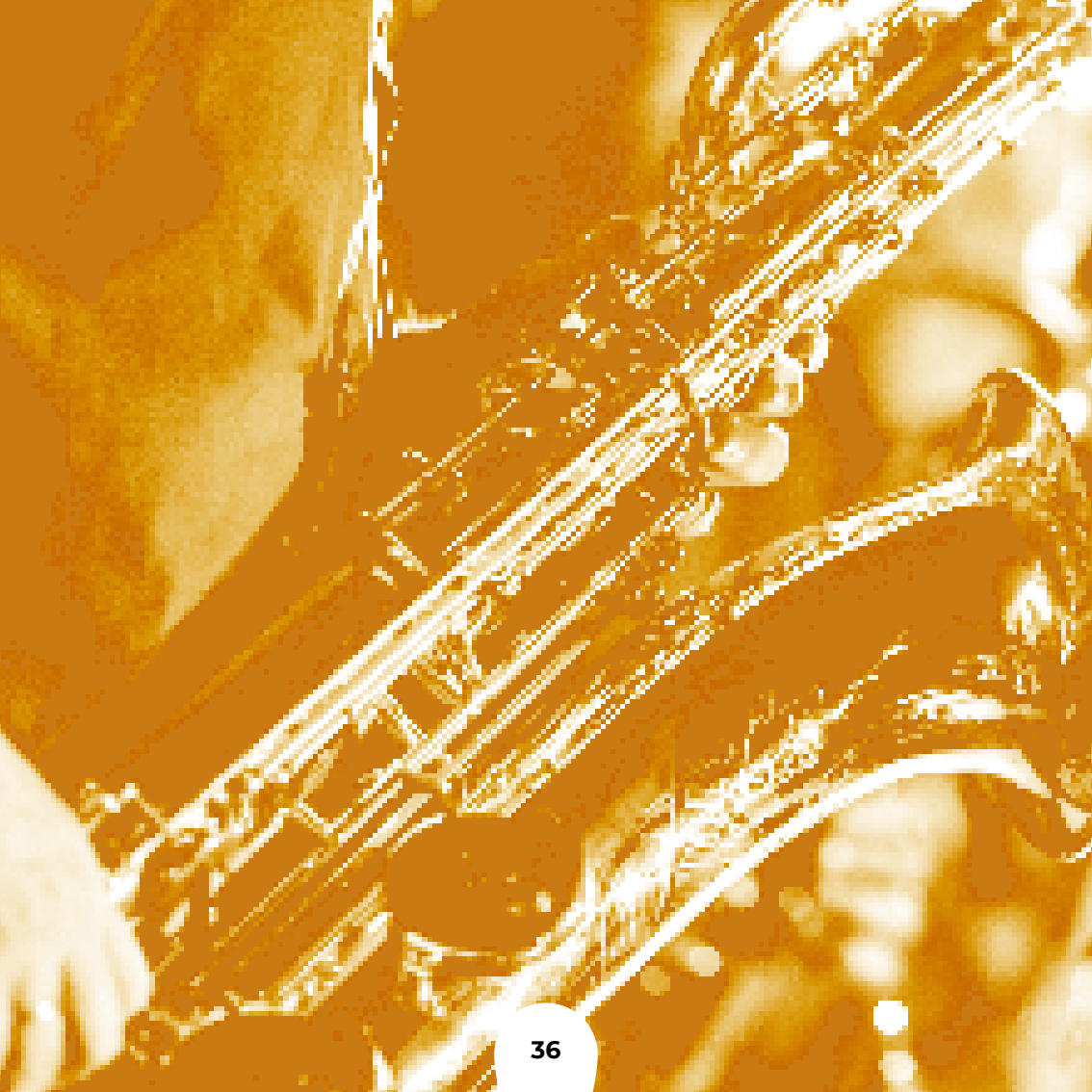
- Les cours manqués par un élève pour raison personnelle ne pourront pas être remplacés. Toute absence d'un professeur pour raison artistique sera signalée à l'avance aux familles et un cours de remplacement sera toujours proposé. L'école de musique s'efforce par tous les moyens d'assurer le remplacement d'un professeur dès que son absence pour maladie dépasse 15 jours.
- Tout utilisateur d'un instrument mis à disposition par l'EMDI est tenu de l'entretenir en parfait état de fonctionnement. Il doit assurer toute réparation nécessaire afin de le maintenir dans l'état de la mise à disposition.
- L'inscription à l'EMDI est annuelle et aucun remboursement ne pourra être effectué quelle qu'en soit la raison.
- La remise en état de dégradations qui pourraient être constatées dans les locaux et qui seraient reconnues de la responsabilité d'un élève incombe à la famille de cet élève.
- Tout changement des coordonnées communiquées lors de l'inscription (téléphone, e-mail ou postale) doit être signalé au secrétariat de l'EMDI.

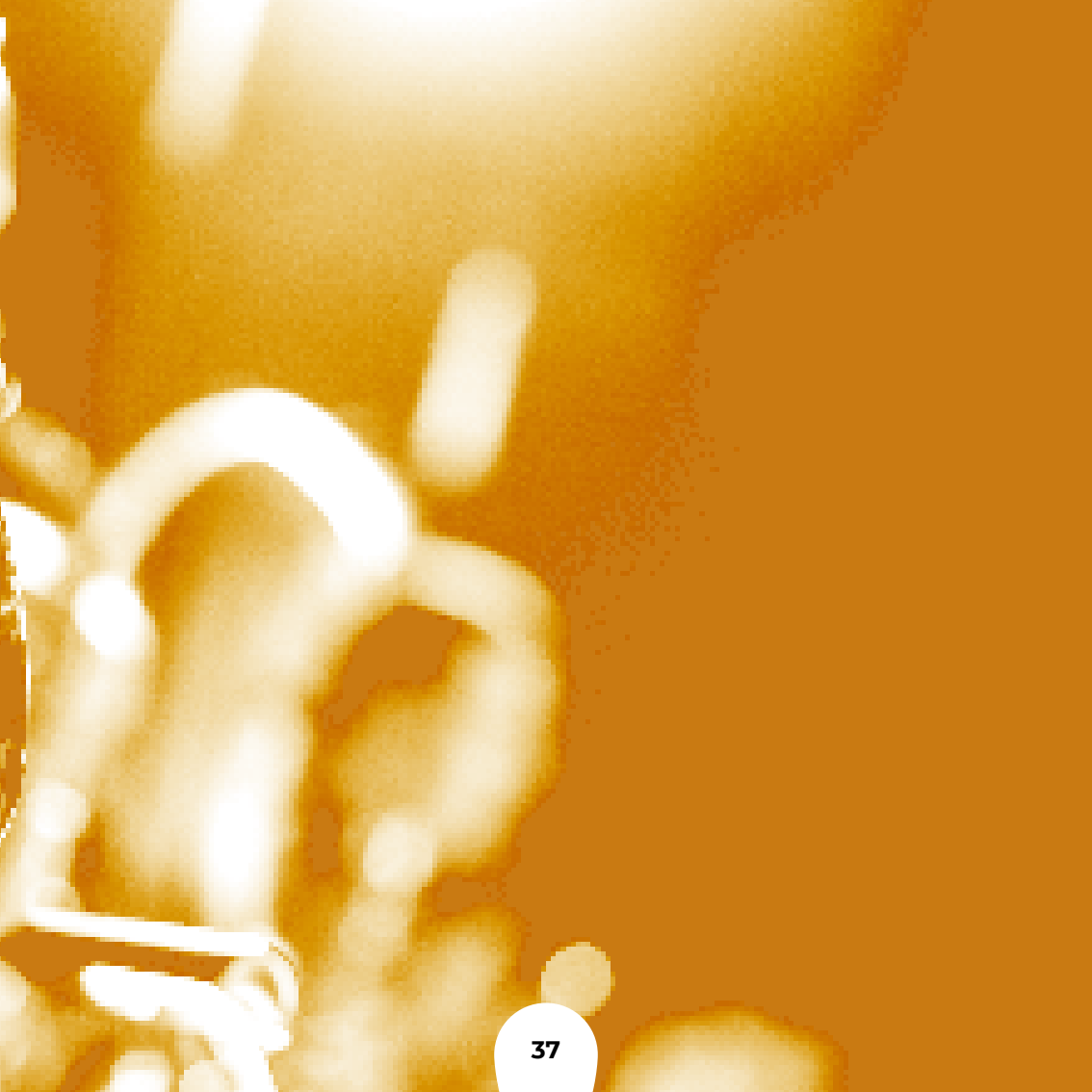
## BONNE MUSIQUE ET BONNE DANSE À TOUS !

Début des cours le **lundi 9 septembre 2019**

Fin des cours le **samedi 27 juin 2020**







## TARIFS 19/20

Éveil, initiation et découverte	Grande section	CP	2ème discipline ou 2ème enfant
Éveil musical	114€		- 20%
Initiation musicale		114€	- 20%
Pack éveil gestuel et musical	154€		- 20%
Pack éveil gestuel et initiation musicale		154€	- 20%
Pack initiation musicale et atelier découverte des instruments et de la danse		154€	- 20%

Musique	-18ans	Adultes	- 18 ans ext. vallée chx	adulte ext. vallée chx	2ème enfant
<b>Pack instrument :</b> Instrument + Pratique collective + Formation musicale» ou « instrument + Pratique collective	290€	488€	580€	976€	- 20%
<b>Hors cursus :</b> i instrument hors cursus + Pratique collective	193€	327€	386€	654€	- 20%
<b>Formation musicale seule</b>	114€	114€	114€	114€	- 20%
<b>Pratique collective seule</b>	114€	114€	114€	114€	- 20%
<b>Chorale seule</b>	77€	77€	77€	77€	76€
<b>Location instrument/année</b>	165€	165€	165€	165€	163€

<b>Danse</b>	<b>Grande section</b>	<b>CP</b>	<b>2ème discipline ou 2ème enfant</b>
<b>Éveil musical</b>	114€	114€	- 20%
<b>Initiation musicale</b>	154€		- 20%

<b>Danse classique</b>	<b>1 cours</b>	<b>2 cours</b>	<b>2ème discipline ou 2ème enfant ou 3ème cours</b>
<b>Classique et barre à terre</b>	176€	214€	- 20%

<b>Street dance</b>	<b>1 cours</b>	<b>2ème discipline ou 2ème enfant</b>
<b>Street dance et hip hop</b>	164€	-20%

<b>Stages</b>	<b>Vallée de Chamonix</b>	<b>- ext. vallée De Chamonix</b>
<b>Stage de musiques traditionnelles</b> (3 ou 4 séances par année)	114€	114€
<b>Camp d'été « J'M la Musique »</b> de 9 à 17 ans	544€	763€
<b>« Booster d'oreille »</b> (art de l'écoute)	Gratuit pour les élèves inscrits à l'EMDI	

**Réductions** : le plein tarif sera appliqué à l'ainé des enfants, y compris quand un enfant est inscrit en danse et l'autre en musique. Une réduction de 20% sera accordée pour la danse prise en plus d'un pack instrument, mais pas pour un second instrument. Les chorales et l'instrument de musiques traditionnelles sont toujours exclues des réductions. Pour une même personne pratiquant plusieurs disciplines, les réductions s'appliquent à partir de la seconde discipline par ordre décroissant de prix. Les réductions ne se cumulent pas. **NB** : *Plusieurs pratiques collectives musicales dans un pack ne donnent pas lieu à facturation supplémentaire sauf pour un instrument de musique traditionnelle. L'inscription à l'EMDI est annuelle et aucun remboursement ne pourra être effectué ; toute année commencée est entièrement due. Paiement possible par prélèvement. En une ou trois fois. Pour les élèves inscrits à la fois à la MJC et/ou à une harmonie, les gratuités s'appliquent selon les conventions en vigueur.*

## **SECRETARIAT**

Rachel Le Goff

t. **04 50 53 74 09**

381 rue du Lyret, 74400 Chamonix

secretariat-musique@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION**

Philippe Badin

t. **04 50 53 74 09**

directeur-musique@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION ADJOINTE / PÔLE DE SERVOZ**

Dominique Delevaux

Coordinatrice formation musicale & musiques traditionnelles

t. **04 50 47 17 79** / M. **06 83 40 47 30**

emdi.servoz@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION ADJOINTE / PÔLE DES HOUCHES**

Carole Cadario

Coordinatrice danse & « atelier découverte »

t. **Voir sur la page Internet de l'EMDI**

emdi.houches@cc-valleedechamonixmb.fr

## **HORAIRES D'OUVERTURE**

### **DU SECRETARIAT :**

**Lundi au jeudi** : 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h30

**Vendredi** : de 9h à 12h30

**WWW.CC-VALLEEDECHAMONIXMONTBLANC.FR**  
**RUBRIQUE « CULTURE » PUIS « ECOLEMUSIQUE / DANSE »**